DIALOGUE SUR LES POLITIQUES AU QUÉBEC

Participation aux loisirs et à la vie communautaire pour enfants en situation de handicap

RÉSUMÉ



31 JANVIER 2019

HÔTEL BONAVENTURE MONTRÉAL

Quel était l'objectif de cette rencontre ?

Un dialogue sur les politiques liées aux loisirs et à la vie communautaire pour enfants en situation de handicap au Québec a eu lieu le 31 janvier 2019. Le dialogue a accueilli 16 chercheurs, planificateurs de programmes communautaires et décideurs politiques de Montréal et régions.

L'évènement a été organisé par un groupe de chercheurs dans le domaine de l'inclusion et la participation des enfants en situation de handicap, dirigé par la Chaire de Recherche du Canada en Déficience de l'Enfant : Participation et Transfert de Connaissances à l'Université McGill, Keiko Shikako-Thomas.

Les objectifs spécifiques du « dialogue sur les politiques » étaient les suivants :

- Informer les décideurs des priorités et des défis en relation à la participation aux loisirs des enfants en situation de handicap tel qu'identifiés par des organismes communautaires;
- Présenter les données probantes issues de la recherche concernant les défis identifiés ;
- 3. Rassembler les décideurs des divers secteurs pour discuter de la mise en place de solutions et de stratégies.

Allocation d'ouverture

La Dre Shikako-Thomas a commencé l'événement en souhaitant la bienvenue à tous les participants et en définissant l'ordre du



jour. Elle a ensuite présenté l'équipe de recherche, décrit les objectifs du dialogue sur les politiques et expliqué que le dialogue se déroulerait conformément à la règle de Chatham House. Chaque invité a ensuite été prié de se présenter, de présenter son organisation et d'expliquer le but de sa participation à l'événement.

Présentation de la recherche

Le matériel de recherche a été présenté : la recherche systématique sur les sujets identifiés comme prioritaires dans la politique « Au Québec on Bouge » et d'autres sujets d'intérêt aux organismes communautaires, soit : 1. la collaboration entre secteurs et acteurs; 2. l'inclusion des enfants en situation de handicap; 3. l'accessibilité universelle; 4. le développement des capacités et le financement liés aux enfants en situation de

La cartographie des concepts extraits de ces articles a été résumée dans la note de

handicap.

synthèse remise aux participants avant le dialogue.

(La note de synthèse se trouve également ici : www.childhooddisability.ca/fr/politiques/)

Discussion de groupe - 1: Appliquer la recherche à la pratique

La première activité consistait d'une discussion de groupe sur la façon dont la recherche pourrait être mise en pratique. Les participants ont été invités à réfléchir sur l'information issue de la recherche présentée et à prendre des notes sur la façon dont cette information pourrait mener à une meilleure prise de décision. Dans le cadre d'une approche « Think-Pair-Share », les participants ont été invités à réfléchir à une série de questions et à discuter en petits groupes de leurs impressions sur la manière dont les résultats présentés pourraient être traduits en plans d'action concrets. Ces échanges se sont terminés par une invitation à partager les résultats des discussions avec l'ensemble du groupe.

Question 1 - Quels sont les programmes actuellement mis en oeuvre par mon organisation / municipalité / ministère qui correspondent à ce que dit la recherche ?

Que faisons-nous?

La première question demandait aux participants de réfléchir aux programmes offerts par leurs organisations/municipalités/ministères et de comparer ceux-ci aux résultats des recherches. Un groupe a affirmé que les municipalités adhèrent effectivement aux plans d'action. Ils ont déclaré que même si ces plans d'action étaient habituellement gérés

par un seul détenteur de dossier, toutes les directions générales de l'organisation étaient habituellement impliquées à un certain niveau.

Un autre groupe a affirmé qu'un grand nombre de programmes de formation étaient offerts aux personnels des camps d'été. Il a toutefois été suggéré d'améliorer la formation du personnel d'accueil afin d'améliorer leur sensibilité aux façons de s'adresser aux participants.

Quels sont les obstacles?

La question suivante demandait aux participants de discuter des obstacles à la mise en oeuvre des programmes. Un groupe a identifié le manque de communication entre les secteurs comme un obstacle important qu'il fallait éliminer. Un autre groupe a mentionné que des obstacles politiques et économiques entravaient la mise en œuvre des programmes. D'autres groupes ont suggéré que le manque d'organisation, le manque de ressources matérielles et humaines, le manque de soutien et de sensibilisation de la part des collègues et le manque d'information pour les participants étaient des obstacles importants qu'il fallait examiner.

La figure suivante résume les obstacles identifiés :

Obstacles pour la mise en œuvre des programmes:

- ✓ Le context économique
- ✓ Barrières politiques
- ✓ Barrières organisationelles
- ✓ Manque de communication entre secteurs, entre organisms, entre interventants
- ✓ Manque d'Accessibilité universelle
- ✓ Manque d'Accès à l'information
- ✓ Pas assez d'outils et ressources poru les organismes par rapport à l'inclusion et les besoin des enfants en situation de handiccap
- √ Hétérogénéité d'un milieu à l'autre

Certains participants ont dit qu'il manquait de l'information sur l'application pratique des programmes. En particulier, la plupart des bénéficiaires potentiels des différents programmes ignoraient l'existence des programmes. Une solution consistait à former les employés et les coordinateurs des organismes sur la façon d'interagir avec les personnes en situation de handicap ainsi que leurs familles afin de les guider vers des informations qui pourraient leur être utiles. L'information sur les activités de loisirs a également été jugée manquante ou incomplète.

Certains groupes ont discuté de la façon dont le partage de l'information entre les écoles et les communautés devait être grandement amélioré, car ces deux secteurs sont considérés comme travaillant en parallèle sur des questions similaires. La majorité des enfants étant à l'école, les participants ont conclu que la communication liée aux besoins et aux ressources actuelles devrait augmenter entre ces deux milieux.

Question 3 - Quelle information est manquante? Quel genre d'information serait utile?

La troisième question demandait aux participants d'examiner quels types d'informations manquaient parmi l'information issue de la recherche et quels types d'informations étaient utiles.

« Parfois on semble fonctionner en parallèle »

Question 4 : Les autres choses qu'on peut faire?

La dernière question demandait aux participants de réfléchir à ce qui pourrait être mis en action. Un groupe a suggéré que la création d'une directive générale au niveau national pourrait être un moyen de surmonter le manque de ressources et d'améliorer la collaboration entre les organismes communautaires. Un autre groupe a suggéré que les écoles et les centres de santé pourraient améliorer leur collaboration pour accroître le partage des ressources. Enfin, un groupe a suggéré qu'il était prioritaire de sensibiliser davantage la société, les décideurs et d'autres acteurs en milieu communautaire aux questions liées aux enfants en situation d'handicap.

Discussion de groupe - 2 : Réflexion sur les prochaines étapes concrètes et réalisables

Au cours de la deuxième activité de groupe, les participants ont été invités à reconsidérer les cinq thèmes principaux présentés par l'équipe de recherche, soit : l'inclusion, l'accessibilité, la collaboration, le financement et le développement des capacités.

Cinq thèmes principaux présentés par l'équipe de recherche

- 1. Inclusion
- 2. Accessibilité
- 3. Collaboration
- 4. Financement
- Développement des capacités

Les participants ont été invités à appliquer une optique conceptuelle en réfléchissant aux façons de créer des solutions aux priorités

identifiées. On a demandé que les solutions soient liées à des actions concrètes sur lesquelles ils souhaiteraient travailler dans le cadre de leurs organisations. Les participants ont également réfléchi



sur des idées utopiques qui seraient intéressantes à explorer afin de promouvoir la participation aux loisirs chez les enfants en situation de handicap.

Une fois les solutions établies, les participants ont été invités à utiliser des autocollants afin de choisir les options qu'ils considéraient comme étant les plus réalisables, en fonction de leur potentiel d'intégration dans leurs agendas politiques.

On a demandé aux participants de placer un cercle vert autour de leurs activités préférées (les plus concrètes et les plus réalisables), un cercle jaune autour de leur seconde activité préférée et un cercle rouge autour des activités intéressantes, mais irréalisables pour le moment.



Deux priorités ont été votées comme ayant le plus grand potentiel d'intégration dans les agendas politiques.

Ces priorités étaient :

- L'exigence d'un plan d'action pour l'accessibilité universelle de la part de toutes les municipalités.
- 2) L'élaboration de modèles de collaboration entre les communautés, les municipalités, les écoles et les centres de santé.

Détermination des priorités d'action

Après les votes, les participants ont été invités à se séparer en deux groupes. Chaque groupe avait pour but de travailler sur une de ces deux priorités et discuter de leur mise en oeuvre. Ils ont été chargés de concocter ensemble un « plan minimum viable ». L'intention était d'examiner les véritables défis de mise en oeuvre, ainsi que de tirer parti des possibilités de partage et de collaboration qui pourraient découler d'événements tels que ce dialogue sur les politiques. L'exercice invitait également les participants à réfléchir aux contraintes imposées dans leurs milieux de travail. Les participants ont été encouragés à tenir compte des coûts, des risques et des contraintes auxquels ils pourraient être confrontés lorsqu'ils tentent de mettre en oeuvre ces approches, ainsi que des personnes qui seraient touchées par leur mise en oeuvre.

Le groupe 1 a discuté de la possibilité d'étendre l'exigence d'un plan d'action pour l'accessibilité universelle à toutes les municipalités.

Ponts de discussion/Plans d'Action:

 Déterminer quel est le seuil minimum auquel les populations peuvent s'attendre dans chaque municipalité du Québec. Offrir du soutien et de la reconnaissance pour ces plans d'action, que ça soit à travers les associations municipales comme l'union de

- municipalités du Québec ou par des organismes comme AlterGo.
- Mettre ensemble des municipalités de différentes tailles afin de collaborer.
- Créer des comités d'usagers afin de guider les municipalités dans leurs plans d'action.
- Créer des partenariats avec des universités, afin d'accompagner et aider à développer différents outils.
- Offrir des expériences intéressantes pour les stagiaires et étudiants qui font de la recherche appliquée afin d'intégrer les informations entre le milieu académique et le milieu pratique/politique/communautaire.

Le groupe 2 a discuté de l'élaboration de modèles de collaboration entre les communautés, les municipalités, les écoles et les centres de santé.

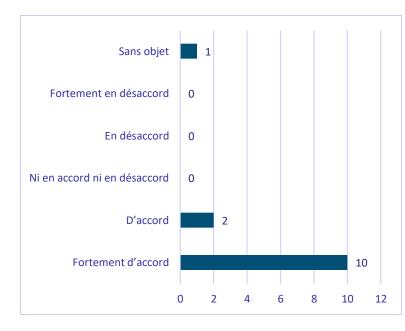
Ponts de discussion/Plans d'Action:

- Chacun des partenaires n'est pas au courant de ce que les autres font, comment ils le font. Exemple: Qu'est-ce qu'un camp de jour? Comment fonctionne-t-il?
- Les camps d'été sont un service essentiel, expérientiel et sain pour tous les enfants.
- Ce qui est vraiment important c'est d'avoir un genre de mentor (exemple: personne du troisième âge qui suive l'enfant pendant l'année scolaire et l'été).

Rétroaction des participants

Pendant les commentaires de conclusion, plusieurs participants ont manifesté le besoin d'avoir des rencontres comme celle-ci, afin de partager de l'information et de rencontrer d'autres décideurs et acteurs dans le milieu de la promotion du loisir. Les participants ont rempli des questionnaires sur l'événement à la fin de la journée. Le graphique ci-dessous illustre l'intention globale des participants d'utiliser l'information obtenue pendant l'évènement. Treize participants ont répondu à ces questions (sur 16 questionnaires achevés).

Au cours des 12 prochains mois, j'ai l'intention d'utiliser l'information que j'ai obtenue pour influencer la politique en faveur des enfants en situation de handicap



En conclusion, la Dre Shikako-Thomas a remercié tous les participants d'avoir participé au dialogue sur les politiques et a exprimé l'appréciation de l'équipe de recherche pour l'occasion d'entendre les parties prenantes à tous les niveaux gouvernementaux. L'équipe a réitéré la nécessité pour la recherche d'aller au-delà du domaine universitaire afin d'influencer les politiques.

Enfin, les participants ont été informés de la possibilité d'utiliser l'équipe de recherche comme ressource afin de trouver des recherches pertinentes (par exemple en demandant des revues rapides de la littérature

scientifique), en évaluant et en recueillant les données probantes pour éclairer l'action, et en agissant comme ressource de réseautage pour faciliter les collaborations.

Auteurs

Ce résumé a été préparé par :

Icoquih Badillo-Amberg, BA, MSc. Coordinatrice de Recherche Faculté de Médicine Université McGill

Keiko Shikako-Thomas, PhD, erg. Chaire de Recherche du Canada en Deficiènce de l'Enfant : Participation et Transferts de Connaissance Professeure Adjointe, Université McGill École de Physiothérapie et Érgothérapie

Financement

Le dialogue sur les politiques a été financé par les fonds d'Accessibilité d'Emploi et Développement social Canada ainsi que le Réseau pour la santé du cerveau des enfants. Le dialogue a été réalisé par la Chaire de Recherche du Canada en Déficience de l'Enfant : Participation et Transfert de Connaissances à l'Université McGill.

Intérêts divergents

Les auteurs déclarent qu'ils n'ont pas d'intérêts professionnels ou commerciaux en rapport avec le résumé du dialogue sur les politiques. Les opinions exprimées dans ce résumé sont celles exprimées lors de la rencontre par des participants en général, et non des participants spécifiques.

Pour toute information, question ou suggestion, veuillez contacter keiko.thomas@mcgill.ca

Pour la note de synthèse du Dialogue sur les politiques et d'autres informations de recherche sur les enfants en situation de handicap veuillez visitez le : www.childhooddisability.ca/fr/

